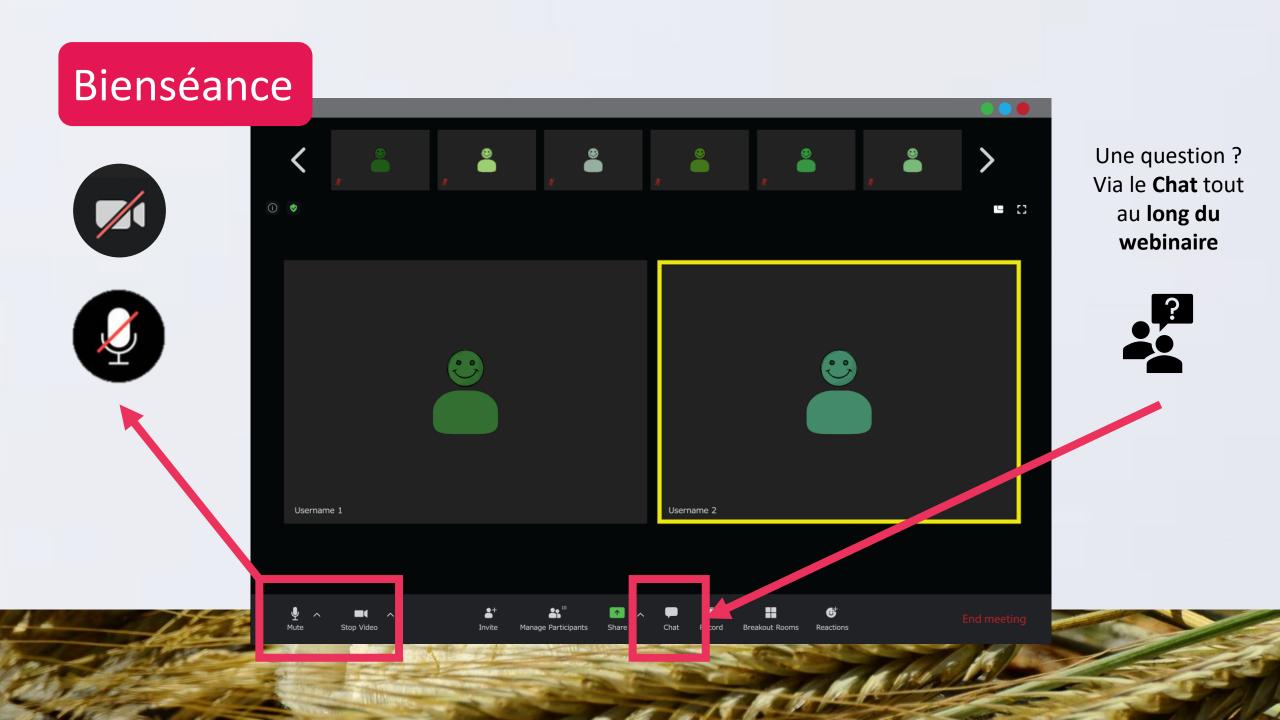


Protection données personnelles

Webinaire enregistré







Programme

14h05 Pertinence et outils pour la creation d'une cartographie.

14h30 Témoignages

- Commune de Profondeville
- Ville de Namur
- Ville de Liège

15h30 Séance questions / réponses

-- SONDAGE --



Introduction













Mobiliser les terres publiques pour l'agriculture durable et locale



Pertinence et outils

Maïté Mercier – Crédal Françoise Ansay – Terre-en-vue









Pourquoi?



Je connais les terres de tous les propriétaires publics de ma commune!

DEP

Certes, une commune ou un CPAS connait en général ses propres terres (une rapide recherche cadastrale au service urbanisme le permet) et leur localisation. Cartographier ces parcelles, c'est déjà un petit peu plus compliqué lorsque personne dans votre administration ne dispose de logiciel cartographique. Et pourtant c'est faisable! L'enjeu premier, c'est extraire sous forme de fichier excel, les données de votre cadastre ; le fournisseur de votre logiciel (d'urbanisme en général) devrait pouvoir vous conseiller. Dans le fichier, il s'agira d'identifier les propriétaires publics; en général, ils commencent par «Domaine de...»; mais vous pouvez aussi tenter avec «Ville de ...», «Commune de...» ou encore le critère cadastral «DomPubl.». Le GAL Culturalité a réalisé un bon petit «tutoriel» pour faire cela; nous pourrons vous le transmettre ou vous guider dans la démarche!

Si une personne de votre administration a accès à un logiciel de cartographie, alors, pour sûr il/elle pourra traduire votre liste de parcelles cadastrales en cartographie. L'enjeu également est d'identifier les parcelles des autres propriétaires publics présents sur votre commune: fabriques d'église de votre commune, CPAS ou fabrique d'église d'une commune voisine, ... et tout autre opérateur public. Avec une carte de tous les opérateurs publics, vous pouvez commencer à comprendre les synergies possibles, les acteurs à contacter pour tenter une coordination de vos actions et de votre gestion des terres... pour un mieux pour tous: agriculteurs, consommateurs et pouvoirs publics!



© Parcelles publiques de Ramillies

Téléchargeable sur https://terre-en-vue.be

Pourquoi?



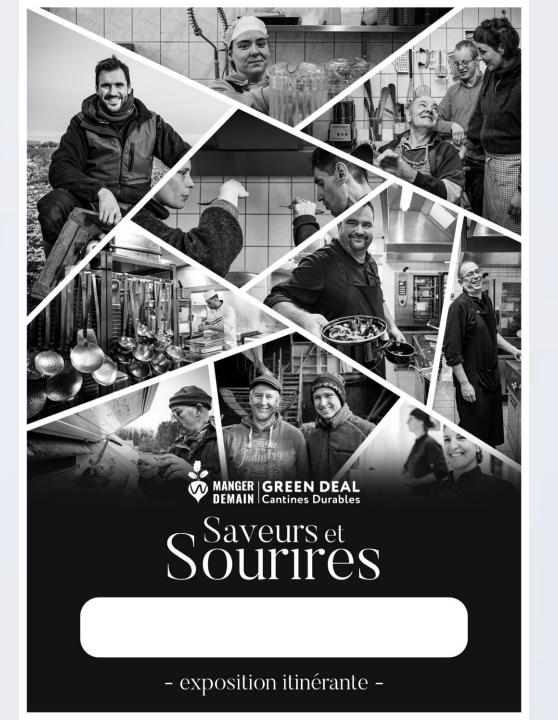
- → Meilleure compréhension du territoire
- → Outil d'aide à la décision
- → Outil de calcul (surface, longueur ...)
- → Outil de communication/participation
- → Outil de mise en œuvre de synergies
- → Outil de politiques

Terres agricoles publiques = levier

- De bonne gestion de votre patrimoine
- Politiques agricoles
- Maillage écologique / érosion / inondations
- Politiques sociales
- Politiques alimentaires



Pourquoi?



Process







Extraction des données cadastrales

Téléchargement de données complémentaires Traduction de ces données en données cartographiques **Process**

Extraction des données cadastrales

Téléchargement de données complémentaires Traduction de ces données en données cartographiques



INTERNE: Service urbanisme



Données cadastrales reçues tous les deux ans Propres propriétés en dehors territoire



- Propriétaire public
- Couverture du sol ou occupation du sol
- Surface



Extraction des données cadastrales

Téléchargement de données complémentaires Traduction de ces données en données cartographiques

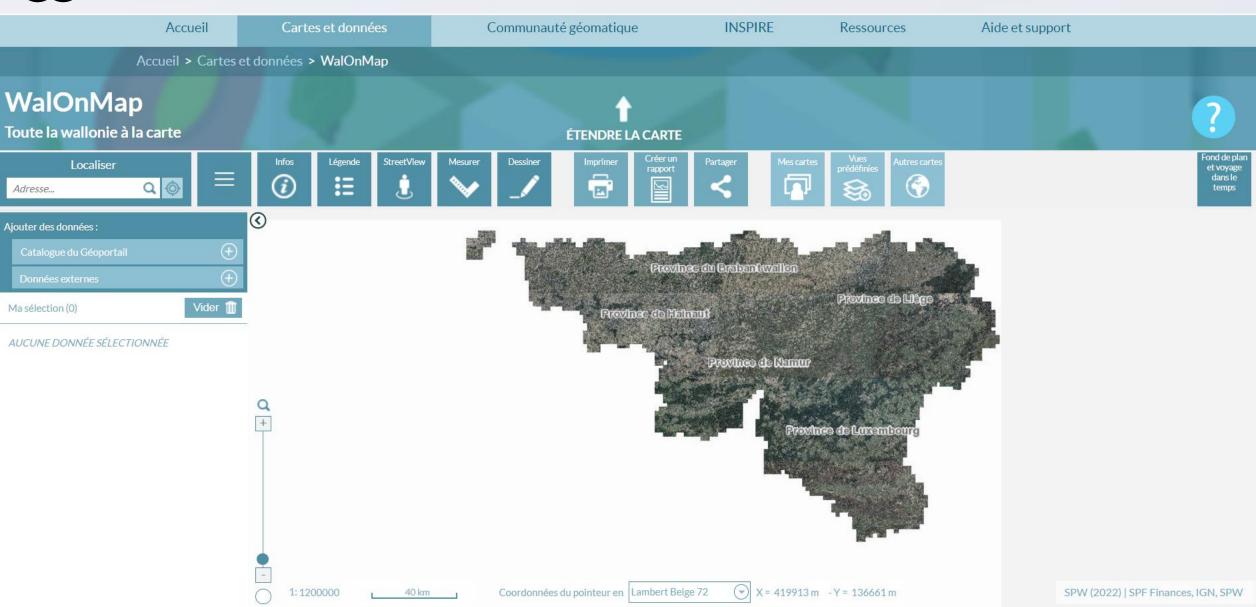


EXTERNE: WalOnMap

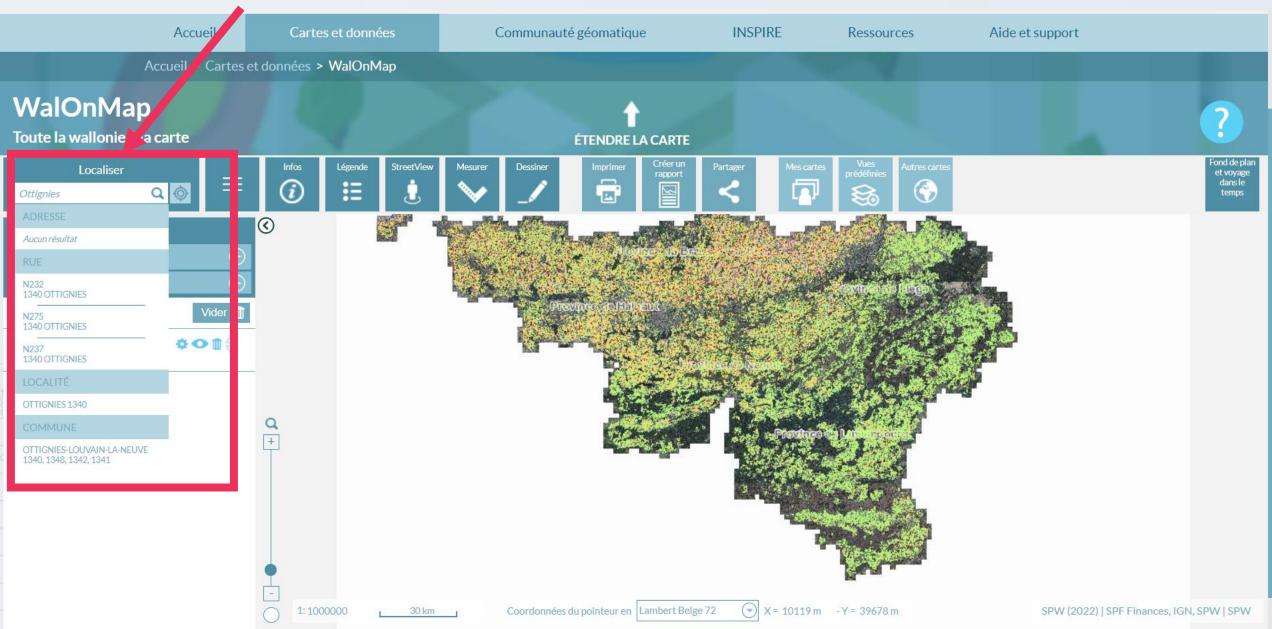


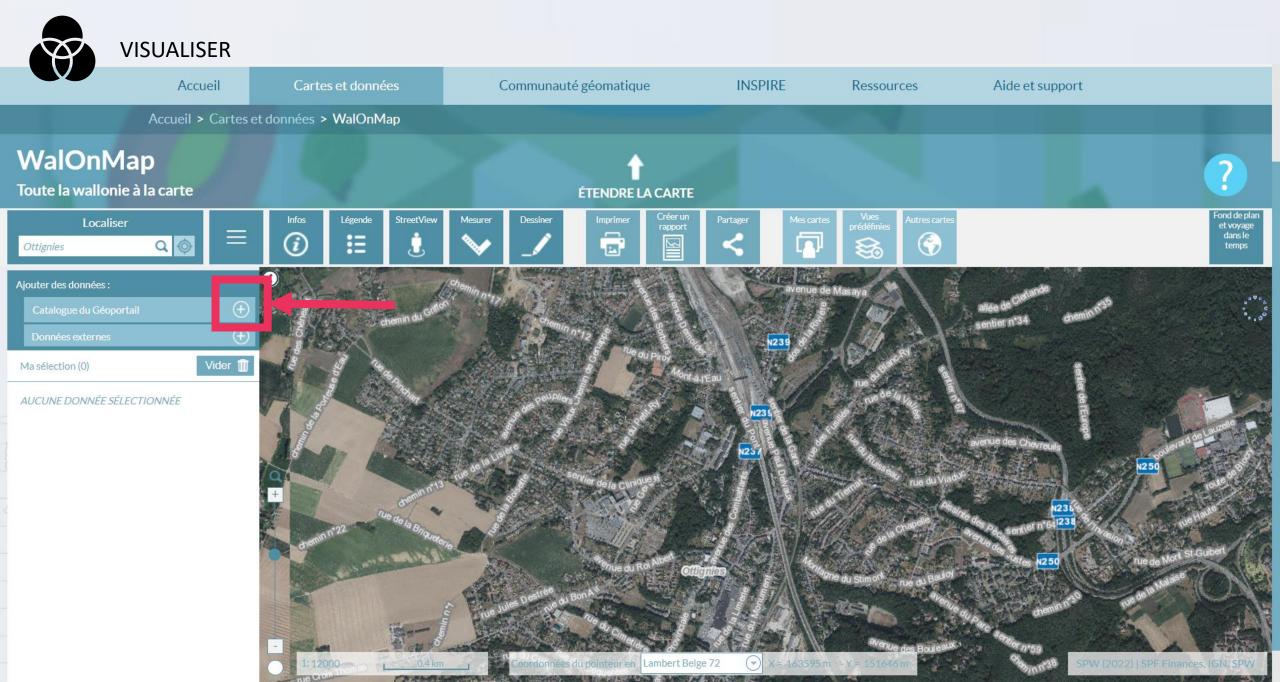
- Zone au plan de secteur (ZA, ZHR, ZF)
- Déclaration PAC
- Maillage écologique
- Erosion/ruissellement
- Zone de captage

https://geoportail.wallonie.be/walonmap

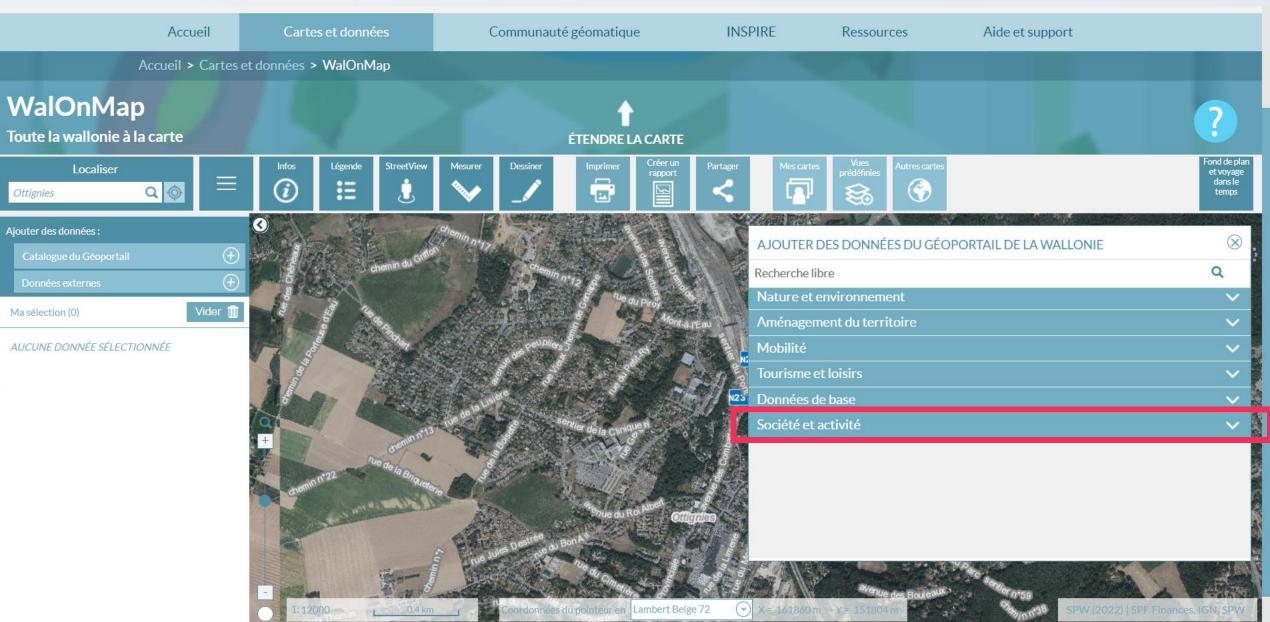




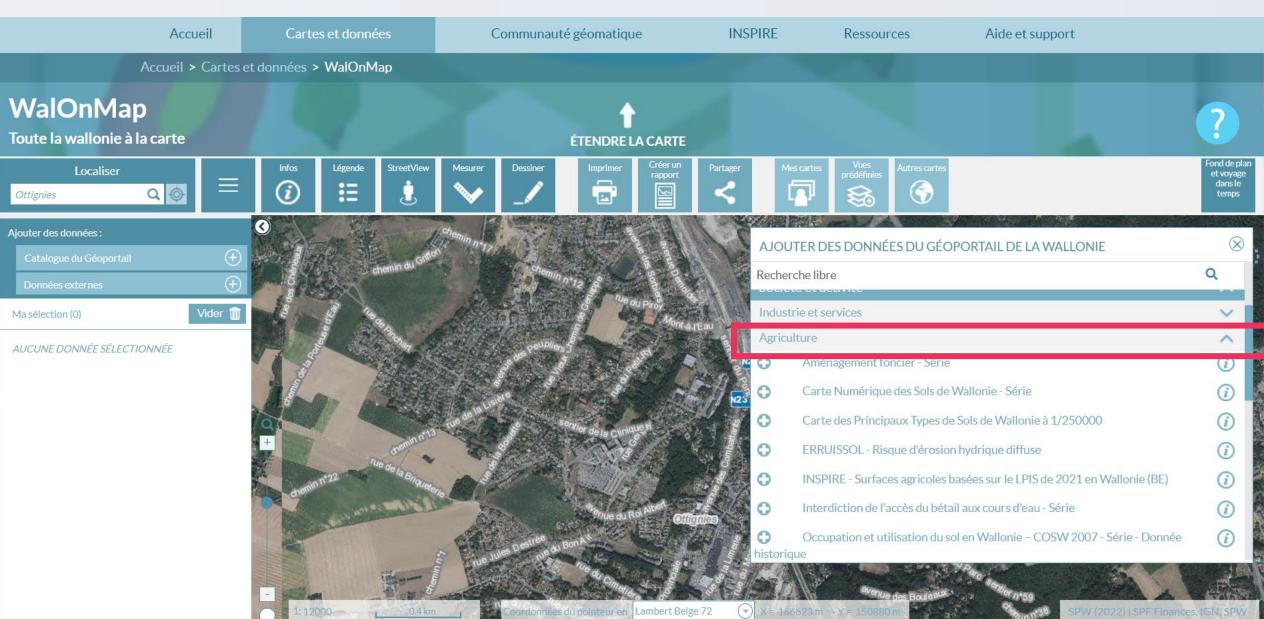




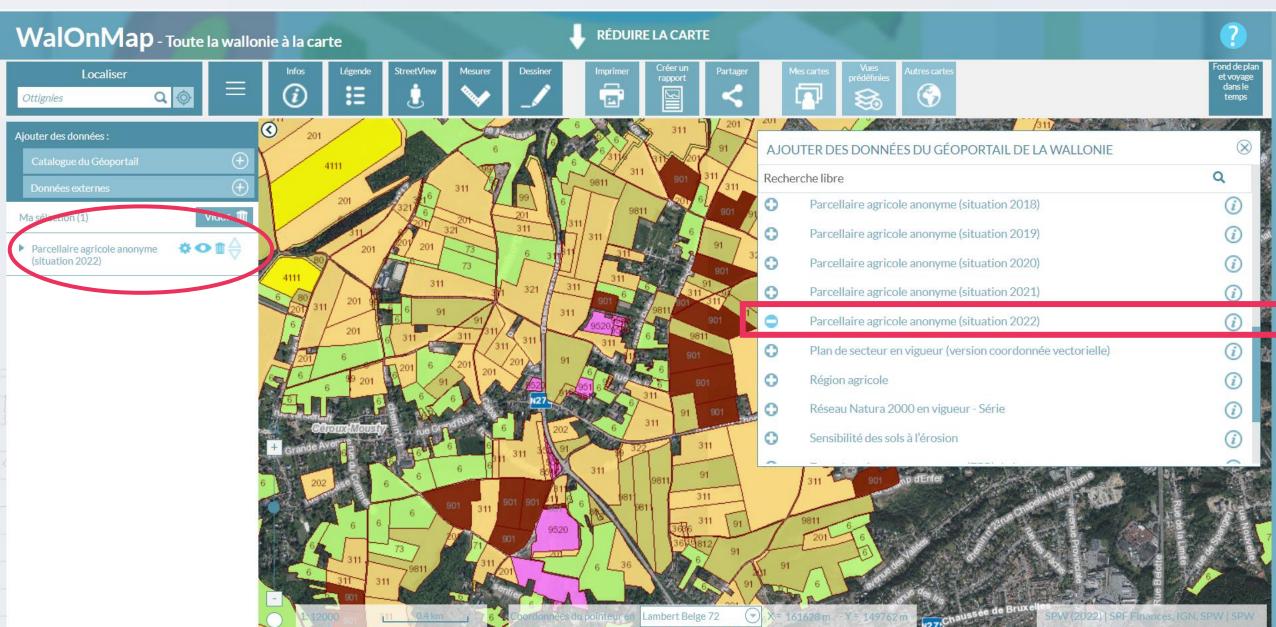






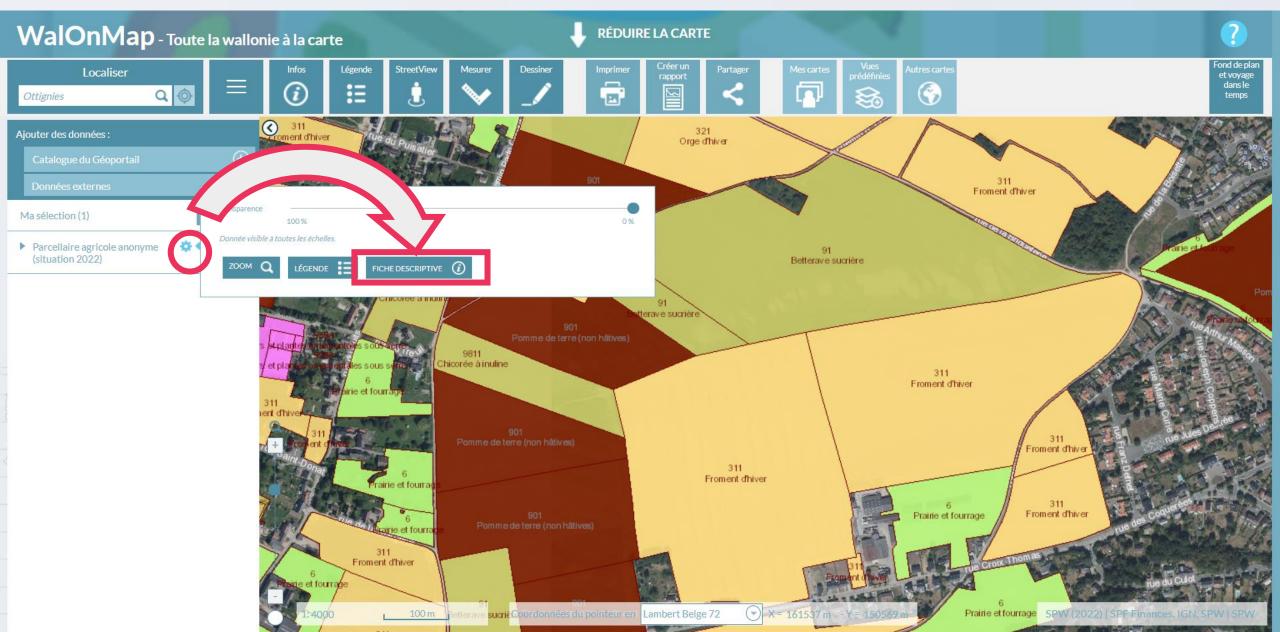




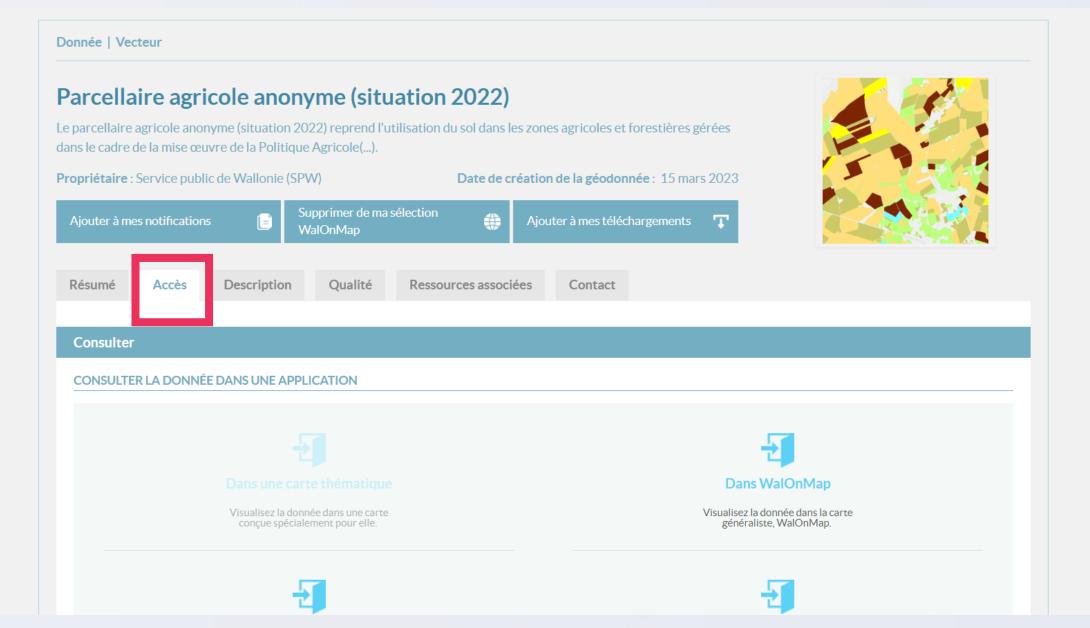














EXTRAIRE

CONSULTER LA DONNÉE VIA UN WEBSERVICE

Copiez l'url du service web de la donnée et collez-le dans votre logiciel SIG. Cela vous permettra de visualiser la donnée directement dans votre outil habituel. Consultez notre FAQ pour en savoir plus !

Service de visualisation tuilé WMTS (situation 2022)

Adresse de connexion au service de visualisation tuilé WMTS de la couche de données "Parcellaire agricole anonyme - Situation 2022".



Service de visualisation ESRI-REST (situation 2022)

Adresse de connexion au service de visualisation ESRI-REST de la couche de données "Parcellaire agricole anonyme (situation 2022)"



Service de visualisation WMS (situation 2022)

Adresse de connexion au service de visualisation WMS de la couche de données "Parcellaire agricole anonyme (situation 2022)"



Obtenir une copie de la donnée



Si votre demande porte sur un format spécifique de donnée ou une partie spécifique du territoire, veuillez suivre les instructions d'obtention d'une copie physique d'une donnée détaillées sur https://geoportail.wallonie.be/telecharger.

Cette couche de données est disponible également à travers un service de téléchargement WFS (non millésimé) : https://geoservices.wallonie.be/arcgis/services/WFS/SIGEC_PARC_AGRI_ANON/MapServer/WFSServer? request=GetCapabilities&service=WFS

Plus d'infos?



https://geoportail.wallonie.be/home/aide-et-support/RMWalOnMap.html

https://www.natagriwal.be/sites/default/files/kcfinder/files/Autres doc/Guide Geoportail version janv2018.pdf

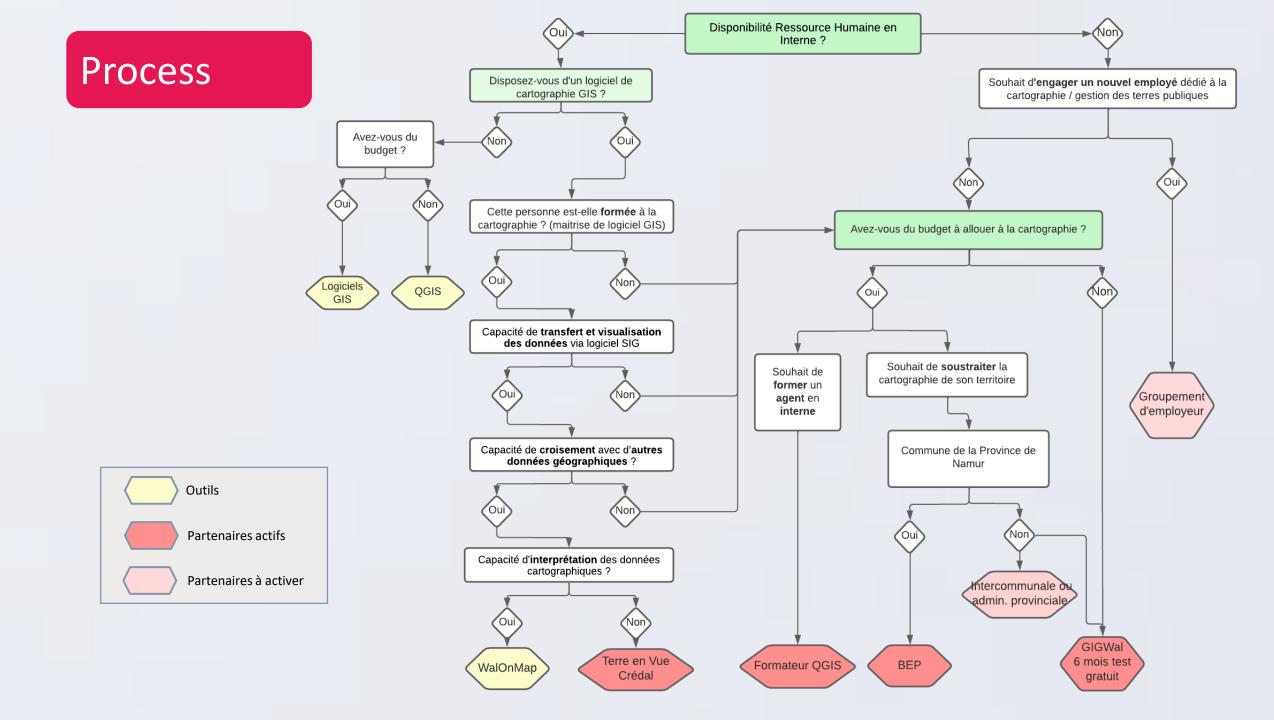
Process







données cadastrales Téléchargement de données complémentaires Traduction de ces données en données cartographiques



Témoignages









Témoignage

Yannick Dupuis – Profondeville











Constats – Point de départ

- Zones agricoles représentent 51 % du territoire (zones cultivées et praires)
- Même si l'agriculture représente de faibles émissions de Co2 (dans les chiffres), enjeux vitaux pour le territoire (biodiversité, alimentation, érosion et pollution des sols, pollution eaux souterraines, etc.);
- Activité agricole sur le territoire est majoritairement « intensive » ;
- Mais existence d'initiatives intéressantes (conservation des sols, agroforesterie, cultures bio, etc.);
- Peu de contacts entre milieu agricole et la commune ;
- Projet « Alimentation durable » => enjeu d'approvisionnement local et de bonne qualité

Encore et toujours ces « datas »...

- Postulat de départ : Utiliser un pouvoir d'influence réel pour impulser un changement => terres publiques ;
- Besoin de données et d'une représentation « imagée » pour objectiver la situation au niveau des terres agricoles publiques ;
- Réalisation d'une série carto par le BEP :
- Parcelles du domaine public ;
- ➤ Parcelles cultivables du domaine public ;
- ➤ Plan de secteur ;
- ➤ Vue satellite (utile pour confronter le réel au plan)

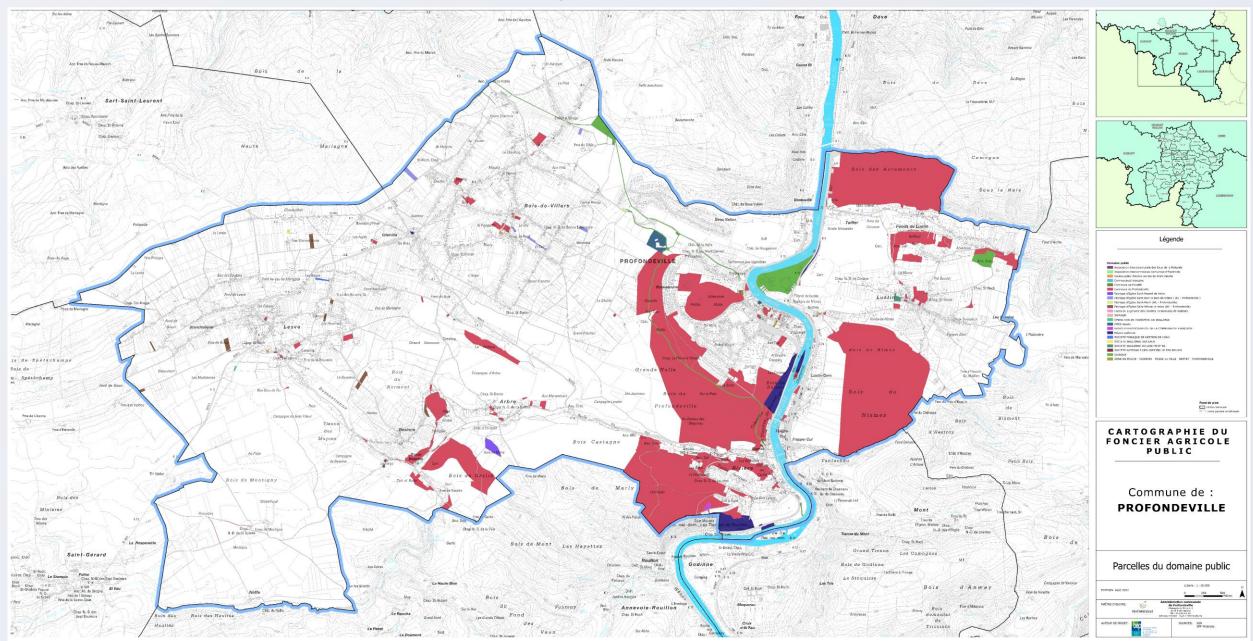
Le BEP en renfort caisse



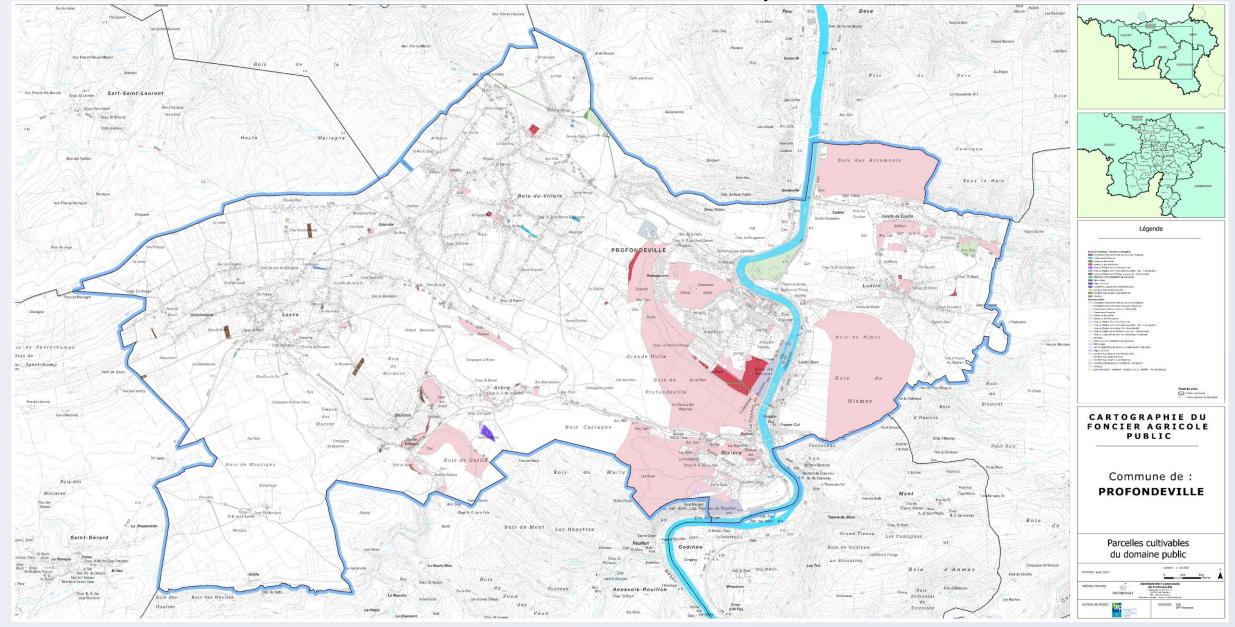
- Manque de compétences en interne pour la création d'outils cartographiques => besoin d'une intervention externe
- Service proposé par le BEP (projet pilote) :
- ✓ Accord de principe au Collège collaboration TEV et BEP
- ✓ Fourniture du cadastre complet au BEP
- √ Travail cartographique réalisé par le BEP (+/- 2 mois)
- √ Réception des cartes, avec réunion d'échange (TEV & BEP)
- Contacts: Antoine Patris apa@bep.be



Parcelles du domaine public



Parcelles cultivables – Domaine public



Vue aérienne PROFON La Sibérie

Résultats - Enseignements

- Peu de marge de manœuvre au niveau des terres agricoles publiques ;
- Un site prioritaire : Sarts Communaux 14 ha en zone agricole (dont 6 ha cultivés et 8ha en pâture)
- Réflexion en cours sur la gestion du site (exemple inspirant de Marche-en-Famenne, Une Naissance Un Arbre, etc.);
- Création d'une « commission d'agriculteurs » en relation avec la commune, avec organisation de réunions thématiques (PAC, agriculture de conservation des sols, bio, etc.);
- Inventaire cartographique des terrains communaux => soutien pour d'autres projets : gestion espaces verts (Adalia), bois communaux (gestion chasse, RND, etc.) projet habitats légers etc.

Témoignages

Maxime Declercq et Christelle Langlet - Namur









La cartographie comme outil d'identification de terres publiques mobilisables à des fins agricoles









1. Contexte général

« Terreau fertile »:

- 1. Volonté politique de renforcer l'alimentation durable, les circuits-courts, et la production locale et des maraîchers, traduite dans le programme stratégique transversal
- 2. Le Conseil Agro-alimentaire Durable Namurois, a proposé des fiches actions sur la thématique de la gestion des terres publiques

Objectif préconisé:

Faire en sorte que les terres publiques contribuent à soutenir l'accès à la terre des agriculteurs, dans des productions nourricières, de proximité, et selon des pratiques agricoles durables



1. Contexte : actions menées sur la gestion des terres publiques

3 axes de travail

Analyses cartographique des terres publiques

Acquisition de terres

Mise à disposition de terres pour des projets nourriciers

Développement de 2 outils :

- Arbre à décision pour identifier les parcelles prioritaires
- Charte de bonnes pratiques pour la mise à disposition de parcelles (à venir)
- Acquisition de 10 ha de terres agricoles
- Achat par notaire public pour s'affranchir de la spéculation foncière



10 ha de terres agricoles

Gestion par la Ville : lancement d'un appel à manifestation d'intérêt

2,65 ha de terres incluant un verger

Gestion par un opérateur en charge de recruter les futurs exploitants





1. Contexte : actions menées sur la gestion des terres publiques

3 axes de travail

Analyses cartographique des terres publiques

Acquisition de terres

Mise à disposition de terres pour des projets nourriciers

Développement de 2 outils :

- Arbre à décision pour identifier les parcelles prioritaires
- Charte de bonnes pratiques pour la mise à disposition de parcelles (à venir)
- Acquisition de 10 ha de terres agricoles
- Achat par notaire public pour s'affranchir de la spéculation foncière



10 ha de terres agricoles

Gestion par la Ville : lancement d'un appel à manifestation d'intérêt

2,65 ha de terres incluant un verger

Gestion par un opérateur en charge de recruter les futurs exploitants







2. Objectifs de l'analyse cartographique

Objectif général:

Identification de terres publiques qualitatives à mettre à disposition à des fins nourricières durables et locales

Objectifs spécifiques:

- Identification de parcelles prioritaires sur base des caractéristiques et du « potentiel disponibilité » des parcelles
- Identification, parmi les parcelles prioritaires, de parcelles effectivement libres d'occupation
- Identification des parcelles à échéance de bail rapprochée pour anticiper l'occupation future
- Identification de parcelles polluées non exploitées à court terme pour y développer des projets « biodiversité » ?
 - Identification des démarches pour la mise à disposition des parcelles





3.1 Comment?

Définir les paramètres d'analyse sur base de/des objectifs préalablement identifié(s)



Echelle spatiale = territoire communal



Acteurs publics = CPAS, Ville, RW ...



Critères généraux = PAC, PDS, enclavement



Critère spécifique = surfacique



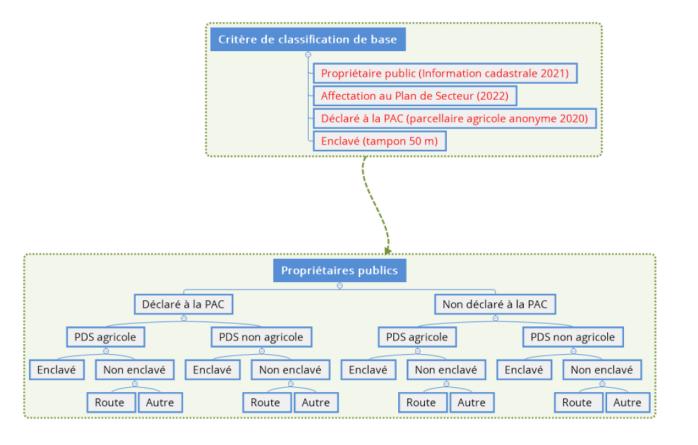


3.1 Comment?

Définir les paramètres d'analyse sur base de/des objectifs préalablement identifié(s)



Réalisation de l'arbre de classification







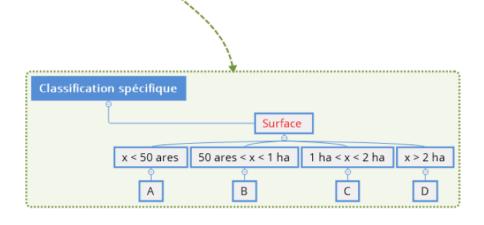
3.1 Comment?

Définir les paramètres d'analyse sur base de/des objectifs préalablement identifié(s)



Réalisation de l'arbre de classification

Catégorisation	Politique Agricole Commune	Plan De Secteur¹	Enclavement
Catégorie 1	Déclarée	Agricole (C.)	Oui
Catégorie 2	Déclarée	Agricole (C.)	Non
Catégorie 3	Non déclarée	Agricole (C.)	Oui
Catégorie 4	Non déclarée	Agricole (C.)	Non
Catégorie 5	Déclarée	Autre (P. ou C.)	Oui
Catégorie 6	Déclarée	Autre (P. ou C.)	Non
Catégorie 7	Non déclarée	Autre (P. ou C.)	Oui
Catégorie 8	Non déclarée	Autre (P. ou C.)	Non







3.1 Comment?

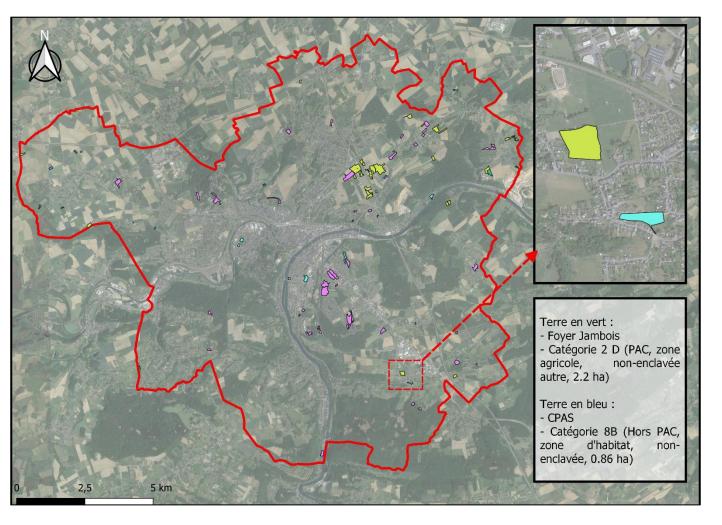
Définir les paramètres d'analyse sur base de/des objectifs préalablement identifié(s)



Réalisation de l'arbre de classification



Analyse spatiale







3.1 Comment?

Définir les paramètres d'analyse sur base de/des objectifs préalablement identifié(s)



Réalisation de l'arbre de classification



Analyse spatiale

- Base de données conséquente
 disponible gratuitement = Walonmap
- Logiciel d'analyse Cartographique
 Open source = QGIS
 - Toute la documentation est disponible en ligne

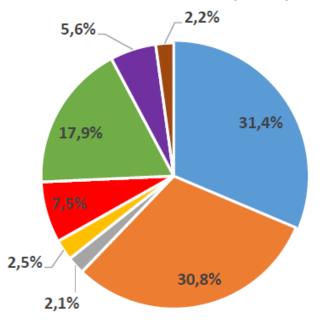




		Surfaces agricoles publiques (ha)			
_	Nbre de terre	Surface	Moyenne	Max.	Min.
CPAS	21	49,74	2,37	9,66	0,0384
Ville	35	48,87	1,40	6,81	0,058
Rég. Wallonne	3	3,4	1,13	1,66	0,54
Joie du Foyer	3	3,99	1,33	3,01	0,12
Foyer Jambois	4	11,82	2,96	6,88	0,28
Fabrique d'église	27	28,43	1,05	3,37	0,23
Fédéral	6	8,89	1,48	2,43	0,22
Com. française	1	3,46	/	/	/

Total	100	159

Distribution des terres publiques





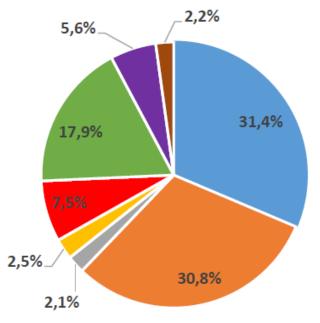




		Surfaces agricoles publiques (ha)			
_	Nbre de terre	Surface	Moyenne	Max.	Min.
CPAS	21	49,74	2,37	9,66	0,0384
Ville	35	48,87	1,40	6,81	0,058
Rég. Wallonne	3	3,4	1,13	1,66	0,54
Joie du Foyer	3	3,99	1,33	3,01	0,12
Foyer Jambois	4	11,82	2,96	6,88	0,28
Fabrique d'église	27	28,43	1,05	3,37	0,23
Fédéral	6	8,89	1,48	2,43	0,22
Com. française	1	3,46	/	/	/

Total	100	159

Distribution des terres publiques





VilleFoyer Jambois

Foyer JamboisCom. française

Région Wallonne

■ Fabrique d'église

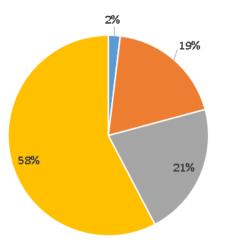




	Ville				
Catégories Générales	Pourcentage (%)	Nombre de parcelle	Catégories spécifiques	Nombre de parcelle	Pourcentage (%)
			А	1	0,1
Catégorie	18,5	8	В	3	4,5
2	10,5	٥	С	2	4,9
			D	2	9,0
			А	1	1
Catégorie	1 1	1	В	1	1
5	1,1	1	С	1	/
			D	1	1
			А	2	1
Catégorie	71 7	20	В	7	10,8
6	71,7	20	С	4	11,3
			D	7	48,6
			А	2	0,8
Catégorie	07	6	В	2	2,5
8	8,7	0	С	2	5,3
			D	1	/

Catégorisation	Politique Agricole Commune	Plan De Secteur¹	Enclavement
Catégorie 1	Déclarée	Agricole (C.)	Oui
Catégorie 2	Déclarée	Agricole (C.)	Non
Catégorie 3	Non déclarée	Agricole (C.)	Oui
Catégorie 4	Non déclarée	Agricole (C.)	Non
Catégorie 5	Déclarée	Autre (P. ou C.)	Oui
Catégorie 6	Déclarée	Autre (P. ou C.)	Non
Catégorie 7	Non déclarée	Autre (P. ou C.)	Oui
Catégorie 8	Non déclarée	Autre (P. ou C.)	Non

Répartition des parcelles en fonction de la surface





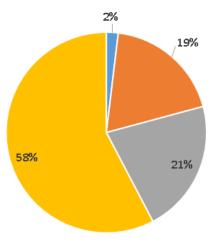




	Ville				
Catégories Générales	Pourcentage (%)	Nombre de parcelle	Catégories spécifiques	Nombre de parcelle	Pourcentage (%)
			А	1	0,1
Catégorie	18,5	8	В	3	4,5
2	10,3	٥	С	2	4,9
			D	2	9,0
	1,1	1	А	1	/
Catégorie			В	1	1
5			С	1	/
			D	1	/
		30	А	2	1
Catégorie	71 7		В	7	10,8
6	71,7	20	С	4	11,3
			D	7	48.6
Catégorie 8		6	А	2	0,8
	1 8.7		В	2	2,5
			С	2	5,3
				1	1

Catégorisation	Politique Agricole Commune	Plan De Secteur ¹	Enclavement
Catégorie 1	Déclarée	Agricole (C.)	Oui
Catégorie 2	Déclarée	Agricole (C.)	Non
Catégorie 3	Non déclarée	Agricole (C.)	Oui
Catégorie 4	Non déclarée	Agricole (C.)	Non
Catégorie 5	Déclarée	Autre (P. ou C.)	Oui
Catégorie 6	Déclarée	Autre (P. ou C.)	Non
Catégorie 7	Non déclarée	Autre (P. ou C.)	Oui
Catégorie 8	Non déclarée	Autre (P. ou C.)	Non

Répartition des parcelles en fonction de la surface



■ A < 50 a ■ 50 a < B < 1 ha ■ 1 ha < C < 2 ha ■ D > 2 ha





4. Résultats : exemple d'analyse de parcelles

Parcelle Ville: 5220 (1) et 47638 (2)



Infos:

Catégorie : 8

Surface : **1,25 ha (1) et 0,67 (2)**

Point de repère : Rue des Bosquets 20, Bas
 Près

 Affectation PDS: Habitat (1) et Services publics et équipements communautaires (2)

Questions:

- Cette parcelle est-elle occupée ? (Y-a-t 'il un bail ?)
- 2. Un projet est-il prévu sur cette parcelle ? A quelle échéance ?
- 3. Cette parcelle est-elle polluée?
 - → Base de données BDES: rien





5. Conclusions de l'analyse

- Identification initiale de deux parcelles disponibles (Temploux et Bouge)
- ➤ Pas d'identification d'autres parcelles (> 50 ares) disponibles sans projet à moyen terme (vente, urbanisation, ...)
- Pas d'identification de parcelles voisines de parcelles d'autres propriétaires publics
- Nécessité de mettre en place un système de veille des échéances de baux pour anticiper les futures mises à disposition
- ➤ Identification de deux parcelles partiellement polluées, éligible pour y mener un projet « biodiversité » ? (dépriorisées)





6. Conclusion générale et perspectives

- L'analyse cartographique permet de caractériser et identifier les parcelles qualitatives pour des mises à disposition (maraîchage, pâturage, grandes cultures, projet biodiversité, ...)
- La disponibilité réelle des parcelles nécessite d'être confirmée par la vérification du statut locatif/le bail
- ➤ Il y a un intérêt à intégrer les données relatives aux contrats et baux dans l'outil d'analyse cartographique de sorte de centraliser les informations au sein d'un outil unique
- Une charte de bonne pratiques pour la mise à disposition des parcelles sera rédigée sur base de projets « pilotes » de mise à disposition.





Mise à disposition d'un lot de parcelles à Temploux

- 3 parcelles (dont un verger) pour une surface totale de 2,65 ha
- Prise en gestion par Terre-en-Vue via un commodat de 15 ans
- Mise en place de projets nourriciers, durables et de proximité
- Appel à exploitants en cours





Mise à disposition de parcelles agricoles à Bouge

- Acquisition de 10 ha de terres agricoles sur le plateau de Bouge
- Mise en place de projets nourriciers, durables et de proximité
- Appel à manifestation d'intérêt pour calibrer le futur cahier des charges. Appel à exploitants lancé à l'automne.











Témoignages

Stéphane Bolland - Liège











Stéphane Bolland et Pierre Fontaine

Département de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire et Direction Stratégie et Développement

Ville de Liège

Webinaire CREDAL-TEV - 27 avril 2023



Contexte et enjeux

Contexte

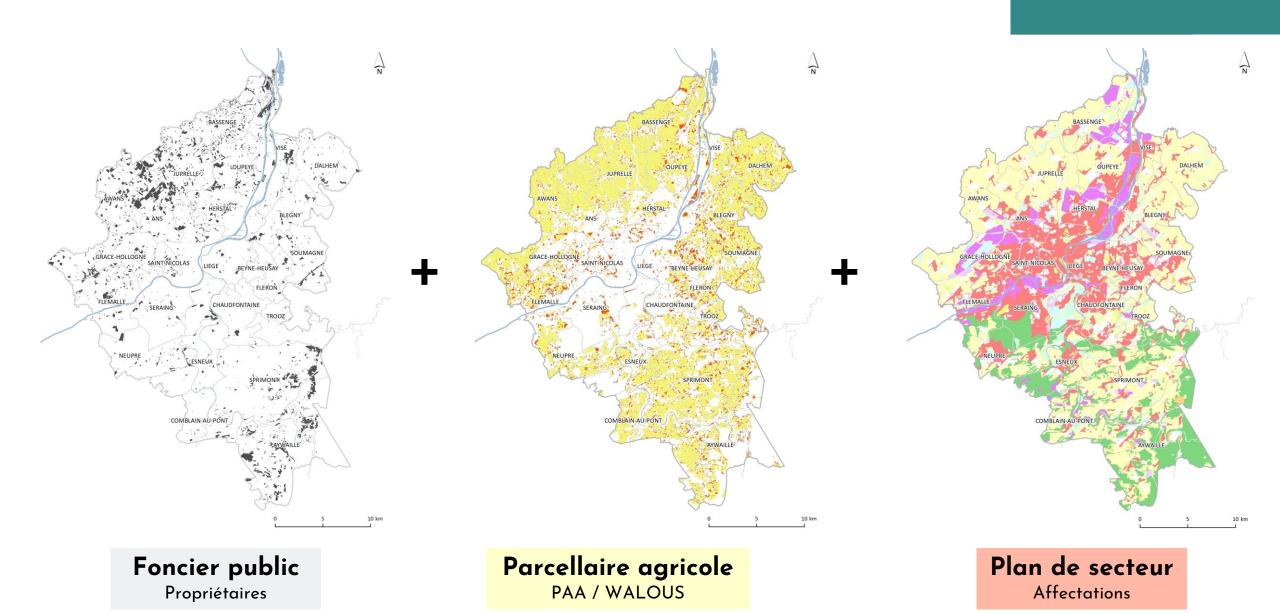
- En 2017, sur proposition de la Ville de Liège, les 24 communes de l'arrondissement de Liège décident, dans leur Schéma de Développement Territorial d'Arrondissement (SDALg), de « développer l'agriculture alternative et les circuits-courts de production alimentaire » (macro-ambition n° 4)
- Certains organismes publics peinent à passer à une gestion dynamique de leur foncier agricole et/ou forestier, et certains d'entre eux vendent leurs terres
- Il n'existe pas d'outil cartographique d'aide à la décision : le service cartographique de la Ville de Liège se voit confier la tâche d'entreprendre le travail

Enjeux

- Développer un processus cartographique permettant aux acteurs publics de mieux connaître et de mieux gérer leur foncier agricole: que les loyers soient justes; que la décision de réattribution voire de vente se fasse de la manière la plus éclairée possible; qu'ils puissent, s'ils le décident, construire une politique de soutien à l'agriculture durable, seul ou avec leurs "collègues" acteurs publics (Région, CPAS, autres communes, Fabriques...)
- Par la présentation d'exemples cartographiques et d'outils, **inciter les acteurs publics à mettre en place**, par euxmêmes ou bien par l'intermédiaire d'un organisme tiers, **leur propre SIG**

Méthodologie

Foncier agricole public **Méthodologie**



Analyse spatiale

Arrondissement de Liège

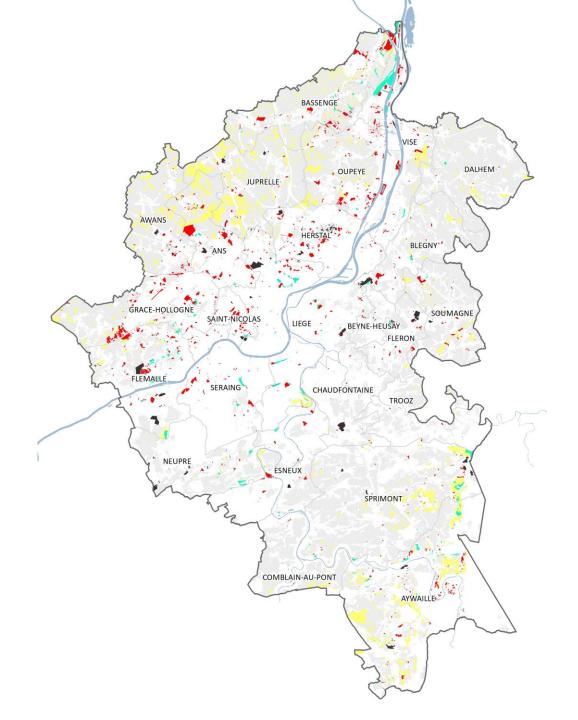
Parcelles agricoles

en zone agricole

dans d'autres zones non urbanisables

en zones urbanisables

en ZACC



Foncier agricole public **Analyse spatiale**

60.000 ha (100%)

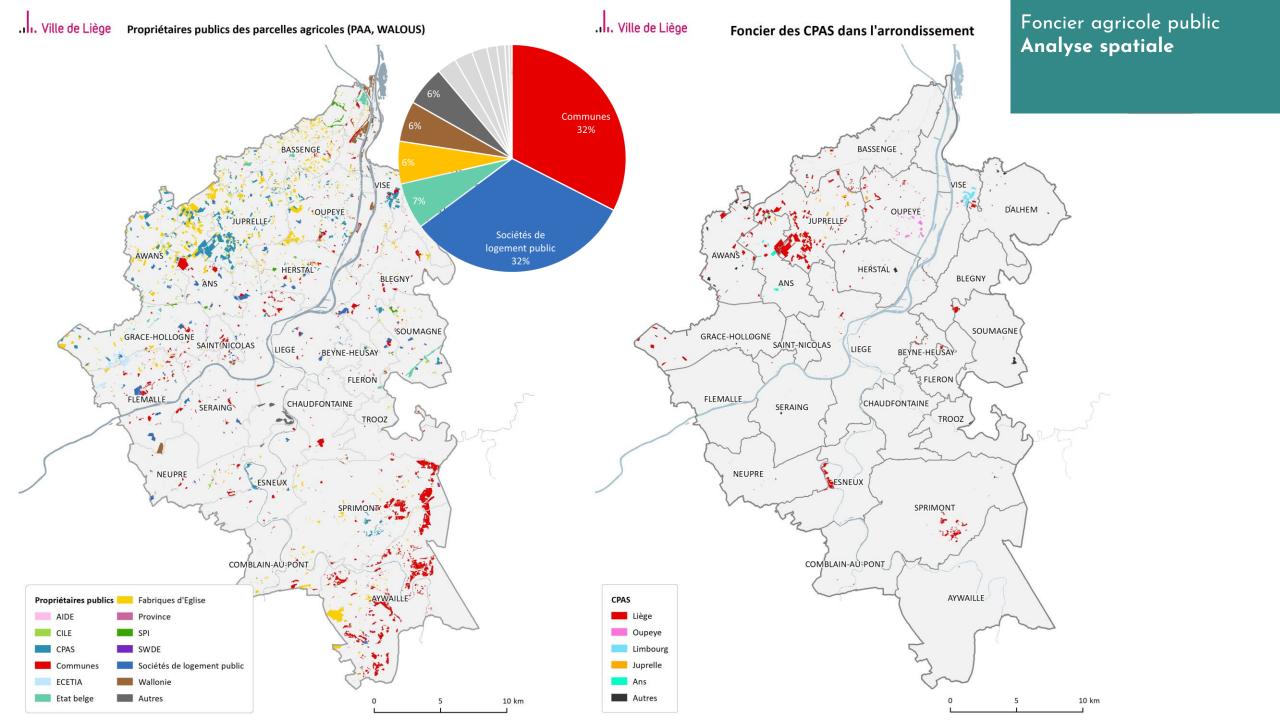
13.400 ha (22%)

5.900 ha (10%)

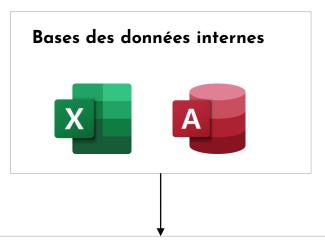
2.000 ha (3%)

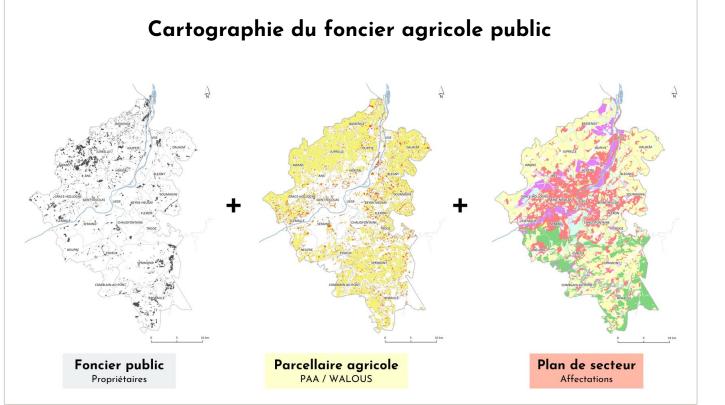
4.900 ha (8%)

600 ha (1%)

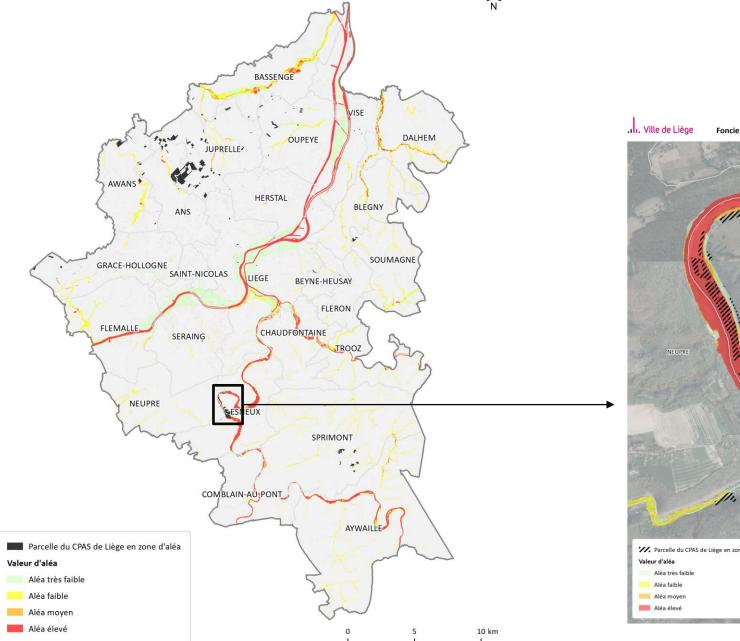


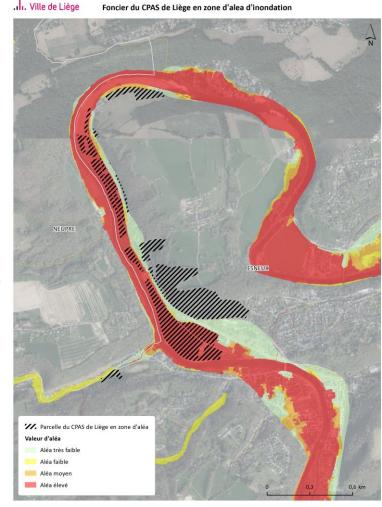
Perspectives et conclusions











- Un outil de l'aménageur du territoire tout autant que du gestionnaire de foncier public agricole
- Outil relativement simple à mettre en place
- Formule idéale : Intercommunale de développement pour la mise au point d'un outil accessible à tous les acteurs publics
- Large potentiel d'exploitation des données par l'intégration de données propres à chaque acteurs (informations relatives aux baux...) et la superposition avec d'autres couches cartographiques



Questions / réponses









Sondage









Accompagnement

Accompagnement individuel possible

→ avec Crédal et Terre-en-vue dans le cadre du projet « Mobiliser les terres agricoles publiques pour une agriculture locale et durable »

Françoise Ansay françoise@terre-en-vue.be
Maïté Mercier Maité Mercier Maite mercier@credal.be

→ Avec Manger Demain pour le Green Deal
Pierre Lempereur <u>pierre.lempereur@mangerdemain.be</u>









Diffusion webinaire



MANGER DEMAIN V POINTS DE VENTE CANTINES DURABLES V PERTES ET GASPI V RELOCALISATION ALIMENTATION V RESSOURCES V ACTUALITÉS V



légumeries « bonnes pratiques et



produits de 4e gamme I OCAUX : une réelle opportunité ? »



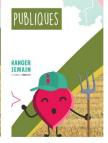
acteurs de l'approvisionnement en produits locaux - Fiches synthèse



- supports



publiques agricoles : le bail à ferme



Contenus de la rencontre « Terres publiques agricoles : terres de projets pour nos communes et



relocalisation ou comment donner de la hauteur à vos actions de

https://www.mangerdemain.be/2022/01/05/contenusde-la-rencontre-terres-publiques-agricoles-terres-deprojets-pour-nos-communes-et-citoyens/

https://www.mangerdemain.be/2022/01/13/contenusde-la-rencontre-terres-publiques-agricoles-le-bail-aferme-in-concreto/



Evènements à venir

- > 1er Juin : **L'ADMR**, rencontre entre les directeurs des maisons de repos des CPAS (Wépion)
- Webinaire « Groupement d'employeurs »
- Novembre 2023 : Rencontre Inter-CPAS autour de l'agriculture sociale et l'alimentation durable, en collaboration avec la Fédération des CPAS
- Automne 2023
 - Webinaire « inventaire des terres publiques »
 - Atelier analyse des baux
 - ? Du bail oral au bail écrit ?

Clôture de la rencontre Merci pour votre participation!







